

SÉANCE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE :

UN NOUVEL OPERATEUR DEPARTEMENTAL POUR DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LES HAUTS-DE-SEINE

L'assemblée départementale a approuvé en séance publique le principe de la création d'une société d'économie mixte locale (SEML) consacrée au développement des énergies renouvelables et de récupération dans les Hauts-de-Seine, qui verra le jour au premier semestre 2024. En créant cet opérateur départemental, le Département, chef de file de la solidarité territoriale, s'engage encore plus fortement en faveur de la transition écologique.

Un engagement déterminé en faveur de la transition écologique

Pleinement engagé en faveur du développement durable du territoire alto-séquanais, **le Département conduit de nombreux projets structurants et investit massivement pour la transition écologique** (référentiel d'éco-construction pour tous les nouveaux projets bâtimentaires, contrats de performance énergétique, réhabilitation du parc social, aides à l'habitat privé, stratégie nature, développement des infrastructures de transports collectifs, plan vélo départemental, politique de l'eau, plan de décarbonation des services départementaux...).

Aujourd'hui, moins de 3% de l'énergie consommée sur le territoire alto-séquanais est produite à partir d'énergies renouvelables et de récupération locales, et des pistes d'amélioration existent, notamment pour le développement et le verdissement des réseaux de chaleur et de froid, ainsi que pour la production d'énergie décarbonée.

Fournir une énergie propre, décarbonée, à un coût optimal

Afin de déployer une véritable stratégie départementale et de promouvoir l'innovation pour développer un mix énergétique, le Département a décidé de créer une société d'économie mixte locale (SEML) qui aura vocation à soutenir les communes et créer des synergies avec les acteurs du secteur de l'énergie pour fournir une énergie propre, décarbonée, à un coût optimal. Cette SEML constituera à la fois :

- Un **outil stratégique de définition et de pilotage** de l'ambition des Hauts-de-Seine pour accélérer la transition énergétique ;
- Un **outil opérationnel de financement et de déploiement** de cette stratégie au profit des communes et des Alto-séquanais ;
- Un **outil d'accompagnement et de conseil** pour les communes et les acteurs du territoire dans le domaine des énergies renouvelables.

Coordonner les projets à l'échelle du territoire départemental

Pour répondre aux besoins énergétiques du territoire et atteindre les objectifs fixés par le Département, la SEML concentrera son action en priorité sur les réseaux de chaleur et de froid urbains, l'énergie solaire avec l'équipement de panneaux photovoltaïques ou thermiques, et toutes les sources d'énergies renouvelables et de récupération pertinentes.

Le Département est d'ores et déjà accompagné par plusieurs partenaires dans la création de cette SEML, pour assurer son assise financière et sa capacité à investir, parmi lesquels la Banque des Territoires et le SIGEIF. D'autres acteurs publics et privés pourront également rejoindre la société.

Afin de définir le cadre d'intervention de cet opérateur et d'assurer la coordination des projets, le Département a lancé une démarche pour mettre à jour, pour 2024, le schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid urbains, initié en 2018. Il a également identifié 54 bâtiments de son patrimoine immobilier pour installer de potentiels équipements solaires avec une première phase de projets en 2024. D'autres études seront conduites, en lien avec les communes et l'Office départemental Hauts-de-Seine Habitat notamment, pour utiliser le plus largement possible le potentiel photovoltaïque du territoire.

« Dès que cette SEM sera créée, début 2024, elle pourra très rapidement engager des projets concrets, dans l'intérêt de nos concitoyens. Car c'est bien là la finalité que j'ai fixée à cet opérateur départemental : permettre de mettre en œuvre des solutions vertueuses pour toutes les communes et tous les habitants, en assurant un contrôle du prix de sortie de l'énergie pour l'utilisateur, harmonisé à l'échelle du territoire départemental. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Célia DAHAN

01 47 29 35 78 / cdahan@hauts-de-seine.fr